CREPAN

Rapport d'activité **2014**

France Nature Environnement

CREPAN

Comité Régional d'Etude pour la Protection et l'Aménagement de la Nature

Sommaire

1. Vie associative 3

2. Objectifs de l'association 3

3. Organisation du travail 3

4. Représentations officielles 4

5. Actions de sensibilisation à la nature, éducation à l'environnement et au développement durable et préservation de l'environnement 6

5.1. Actions développées par les bénévoles 6

5.2. Actions thématiques développées par les permanents 9

5.2.1. Sensibilisation vers le zéro phyto en zone non agricole (particuliers et collectivités) 9

5.2.2. Animation territoriale Marais de la Dives 2014 : « Zones humides et agriculture » 12

5.2.3. Eco-consommation et Déchets : ACTIONS 2014 17

6. Réalisation d'études 21

6.1. Ormes 21

6.2. Suivi de populations de pies grièches écorcheur avec l'association des Amis des Marais de la Dives en vue de l'action climat de FNE en 2015 21

6.3. Participation aux relevés pour le suivi national des ENI (Effets non intentionnels des pesticides) en zones agricoles 21

6.4. Suivis faune-flore sur les abords routiers gérés par le CG14 22

7. Actions juridiques 23

8. Relations avec France Nature Environnement et le Bureau Européen de l'Environnement 23

1. Vie associative

Réunions statutaires

- 11 Conseils d'administration : 08 janvier, 12 février, 07 mars, 14 avril, 29 avril, 26 mai, 04 juillet, 29 août, 03 et 31 octobre, 03 décembre
- Assemblée Générale : 25 avril

Au total, les membres du bureau et du CA du CREPAN se sont donc réunis 12 fois au long de l'année 2014 pour des réunions statutaires.

De nombreuses autres réunions informelles entre bénévoles et bénévoles / salariés ont eu lieu au cours de l'année. Citons, en particulier, une journée de réflexion sur le fonctionnement de l'association réunissant salariés et bénévoles qui a lieu tous les ans à la fin du mois d'août.

2. Objectifs de l'association

Le CREPAN est une association militante de protection de la nature et de l'environnement. Nous développons deux grands types d'actions :

- **la défense de l'environnement** en tant que représentant des associations de protection de la nature et de l'environnement dans les instances consultatives locales, départementales et régionales et dans les diverses formes de débat public.
- **des actions de terrain** : Etudes et Education à l'Environnement et au Développement Durable par des animations diverses, de la communication afin de sensibiliser et former des publics variés aux différentes thématiques environnementales, des interventions et éventuellement un appui technique auprès des décideurs (élus, responsables, professionnels).

3. Organisation du travail

Le Conseil d'Administration, constitué de bénévoles, dirige l'association.

Les présences dans les instances consultatives en tant que représentants des associations de protection de la nature et de l'environnement sont assurées par les bénévoles, pour la plupart membres du Conseil d'Administration.

Certains adhérents bénévoles participent, de plus, activement aux actions de terrain.

Les actions du CREPAN sur le terrain ont pu continuer à se développer en 2014, les bénévoles étant fortement appuyés par cinq salariés :

- *Xavier Montagu* (1 ETP), présent depuis 2012, master 2 EcoCaen et master 2 AquaCaen,
- *Jarno Deguy* (1 ETP), entré en mars 2013, master 2 EcoCaen,
- *Nathalie Villermet* (80 % d'un ETP), entrée aussi en 2013, DEA Sciences et techniques des déchets,

- *Marion Leconte*, entrée en novembre 2013 (20h / semaine, contrat d'accompagnement à l'emploi), master 2 environnement et communication de l'Université de Caen, fin de contrat fin août 2014 pour cause de signature de CDD à l'extérieur.

- *Florent Lefetey* : master 1 EcoCaen, 2 mois de CDD en appui d'études

Ainsi que deux personnes en service civique :

- *Emeline Halais* : ingénieur en agriculture, arrivée en novembre 2013 en service civique (24 h par semaine pendant 8 mois) et présente jusqu'en juillet 2014

- *Franck Eustache* : juriste, présent du 15 avril au 8 septembre (départ pour cause de CDI)

Deux autres personnes en service civique sont arrivées en fin d'année : *Julien Benoist* et *Emilie da Silva*.

4. Représentations officielles

En lien avec ses agréments : agrément régional de protection de l'environnement et agrément pour prendre part au débat sur l'environnement dans le cadre des instances consultatives régionales, le CREPAN a siégé dans de nombreuses instances officielles (environ 80 instances différentes en 2014) :

Niveau interrégional :

- Comité de Bassin Seine Normandie, Commission Territoriale et Maritime de Normandie (Françoise Louise, administratrice COMITER, vice-présidente), Commission Littorale et de la Mer (Rouen), Commission des Programmes et de la Prospective. (Nanterre),

- Mer et littoral : Conseil maritime de façade, projet de parc marin normand-breton, commission des aires marines protégées, comité PAMM Manche Mer du Nord, projet LICCO,

- Liaisons électriques Manche et Calvados.

Niveau régional :

- CESER : Arlette Savary, secrétaire du CREPAN siège en plénières + Groupe de Travail Interrégional sur l'aménagement du territoire et l'environnement (fusion de la Normandie) et Groupe de Travail filières de démantèlement,

- Réunions concernant l'agriculture et l'eau : COMITER Basse Normandie, COREAMR, CRAEC, CROS Ecophyto et sous-groupes de travail : indicateurs, bonnes pratiques agricoles, Directive nitrates : groupe régional de concertation pour la préparation du 5ème programme de l'Agence de l'eau SN, Comité de suivi des fonds européens FEADER,

- Biodiversité : Comité de Pilotage SRCE, Comité Régional TVB, Comité biodiversité de la CRAN, Comité de suivi fonds FEDER,

- Déchets : Comité de Pilotage PREDD,

- Commission Régionale des Aides ADEME,

- Education à l'environnement : membre du COPIL du CREEDD, Collectif Régional EEDD : Espace Régional de Concertation,
- Participation CREAN et RRBN,
- Conseil des chevaux : Comité de pilotage EquuRes,
- Comité Régional de l'installation et de la transmission.

Niveau départemental :

- CODERST (titulaire Manche, suppléants Calvados et Orne),
- CDOA : Commission Départementale d'Orientation Agricole du Calvados,
- CDCFS : Commission Départementale Chasse et Faune Sauvage : Calvados et Manche,
- Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS) et formations Sites et Paysages, Nature, Faune Sauvage Captive, Commission départementale des carrières, Comité de pilotage de la révision du schéma départemental des carrières,
- Commission Cultures Marines,
- Commission Départementale des Risques Naturels Majeurs,
- Aménagement du Territoire : CDCEA (Calvados et Orne), CDAF Calvados, CDAC Calvados,
- Commission de désignation des commissaires enquêteurs (3 départements),
- Commission des submersions marines (Cherbourg),
- Plan de prévention des déchets Orne.

Localement :

- Manche : Nucléaire : CLI AREVA La Hague (jusqu'en septembre), CLI Flamanville et EPR en construction, rencontre interCLI, SAGE Douve Taute (10 réunions dans l'année 2014), PNR des marais du Cotentin et du Bessin : Commission eau et biodiversité, Comité de pilotage des marais de la Sangsurière, Clis Eroudeville, copil Natura 2000 pour le littoral du Nord Cotentin,…
- Calvados : SAGE Orne Aval Seulles (Bureau et CLE du SAGE, PAPI), Commission Consultative de l'Environnement de l'aérodrome de Carpiquet, CSS Billy Valnor, CLI Ganil à Caen (représentant du collège associations à la commission intercli nationale), Solicendre Argences, CLIS décharge Esquay sur Seulles, CLIS des Aucrais, Bayeux : Commission consultative des services locaux (SEROC),
- Ville de Caen : SCOT Caen Métropole, Santé Environnement (partenariat ARS), Comité de suivi des impacts environnementaux des JEM, Observatoire de la prairie, Viacités, Agenda 21, Conseil Vie Associative.

Autres représentations

- Conseils d'administration : membre des CA d'Aircom et de Biomasse,
- Adhérent : GRAPE (adhésion croisée), GRAINE, FNE, BEE,
- Participation aux collectifs locaux: Vigibaie, Sienne, collectif Développement Durable, CPCA.

Présence, participation aux réunions, colloques locaux : Assises Régionales du Développement Durable, EMR, Forums de l'eau, IRD2, colloque herpétologie, journée SAGE zones humides, Grande Normandie,…

Suivi et participation à diverses enquêtes et consultations publiques, particulièrement sur les sujets : SRCE, PAMM, profil environnemental régional, arasement des barrages sur la Sélune, déviation de Canapville.

5. Actions de sensibilisation à la nature, éducation à l'environnement et au développement durable et préservation de l'environnement

5.1. Actions développées par les bénévoles

Sorties Nature :

Les sorties nature proposées par le CREPAN sur le terrain sont ouvertes au grand public, certaines sont adaptées plus particulièrement aux aveugles.

- **PBZ du CREPAN** par Annick NOËL,

P comme **plage**, avec découverte de la laisse de mer du jour pendant 1 heure,

B comme **bar**, pour un bilan pendant 1 heure,

Z comme **zoom,** sur un sujet particulier à chaque sortie.

En 2014 :

PBZ 8 : janvier 2014 à Langrune, Z sur les balanes, petits crustacés fixés.
PBZ 9 : février à Courseulles sur Mer sur les algues. Les consommer ?
PBZ 10 : mars à Saint Aubin, Z sur les œufs de la mer.
PBZ 11 : avril à Ouistreham, Office du tourisme avec Zoom récapitulatif.
PBZ 12 : samedi 31 mai à Hermanville, ZOOM sur Crepidula fornicata et son étrange vie sexuelle.
PBZ 13 : samedi 27 septembre à Saint Aubin, Zoom sur les bryozoaires actuels et fossiles.
PBZ 14 : 26 octobre, à Lion-sur-mer, Zoom sur les marées, quelles forces les animent ?
PBZ 15 : 29 novembre, Ouistreham, RV au phare. Zoom sur les pierres percées, pourquoi ou par qui sont-elles perforées ?
PBZ 16 : 13 décembre, Courseulles sur Mer, école de voile, Zoom sur les huîtres avec en option dégustation à la Maison Bleue.

- **Escapades Nature (Conseil Général du Calvados)** :

- Luc-sur-Mer le 9 août « Il était une fois une baleine » en partenariat avec l'association Cécitix et la ville de Luc-sur-Mer, site d'échouage et squelette au parc de l'hôtel de ville.
- Caen, parc de la Colline - aux- Oiseaux, le 11 octobre en partenariat avec Cécitix et le jardin des plantes de Caen. Découverte tactile des arbres et arbustes du parc, rôle des troncs et des branches.

Animations :

- **Animation de stands** : le CREPAN a animé des stands axés sur la biodiversité et l'EEDD lors de différentes manifestations destinées au grand public :

- Journée de la Dame Blanche à Saint Julien de Mailhoc,
- Fête du Chemin vert à Caen, « faîtes des légumes » à Ségrie Fontaine,
- Fête de l'arbre à Cerisy Belle Etoile, fête des œufs à Crèvecœur,
- Presqu'île en fleurs à Cherbourg, …

Lors de la **Semaine du Développement Durable**, le CREPAN a réalisé avec l'appui de salariés différentes actions :

Après avoir participé aux diverses réunions d'organisation du festival DD, le CREPAN a organisé une journée d'animations sur le thème de la nature en ville le mercredi et a participé aux temps forts du festival samedi et dimanche.

Journée du mercredi : cette journée était consacrée à la nature en ville et à la collaboration associative. En effet, diverses associations étaient présentes et ont animé des ateliers : Jardine ta ville, l'APBG, le CPIE vallée de l'Orne, le GRAINE, Cécitix, la Ville de Caen et bien sûr le CREPAN (en tant qu'organisateur mais également en tant qu'animateur). La matinée était consacrée à plusieurs classes d'une école primaire de la Grâce de Dieu (Ecole Veira Da Silva). Nous avons organisé une chasse au trésor au sein du Parc de la Venelle aux Champs et du cimetière Saint Jean à Caen. Différents ateliers animés par nos partenaires et nous-mêmes (semis prairie fleurie, insectes auxiliaires, conte « nature », plantes de vieux murs,...) permettaient aux enfants de récupérer des indices afin de retrouver une personne cachée qui offrait à chaque enfant un pot avec des graines de tournesols. Après un repas partagé le midi au sein du parc, différents ateliers étaient proposés au grand public : compost, présentation du jardin partagé Jardine ta ville, stand éco jardinier, visite du cimetière Saint Jean pour les non-voyants, visite du site expérimental de plantation en pieds de murs de la rue Belvédère.

Journée du samedi : temps fort du festival, la journée du samedi regroupait l'ensemble des associations / partenaires sur la place Saint Sauveur à Caen. Le CREPAN a tenu un stand sur le gaspillage alimentaire et a proposé une dégustation de pain perdu réalisé à partir de pain récupéré dans diverses

boulangeries la veille. L'objectif était de sensibiliser le grand public au gaspillage alimentaire et aux moyens de le réduire (distribution de gobelets doseurs par exemple). Nous avons également tenu un coin des éco-jardiniers en compagnie de la Ville de Caen et du GRAINE durant cette journée afin de sensibiliser et conseiller les jardiniers sur l'éco jardinage.

Journée du dimanche : nous avons participé à la « Broc à DD », vide grenier accompagné de stands d'associations, de collectivités et d'artisans au pôle de vie de quartier rive droite à Caen. Nous y avons tenu un stand de sensibilisation sur les effets des pesticides sur la santé et l'environnement ainsi que sur les méthodes alternatives au jardin. Un troc de graines et de plantes était également proposé durant toute la journée.

Animations scolaires :

Le CREPAN est titulaire des agréments Jeunesse et Sports et Enseignement Public.
Animations réalisées en 2014 :

- Ecole Henri Brunet, Caen. Septembre et octobre, animations sur temps périscolaire. Le jeu de l'Oie de l'eau,
- Ecole Authie sud, Caen. Troisième trimestre, animations périscolaires dans le jardin partagé de l'association le Vert de terre, sur le thème de la reproduction des plantes, à partir de cultures.

+ voir aussi plus loin d'autres actions à destination des scolaires dans les chapitres « 0 phyto » et « gaspillage alimentaire ».

Formation, communication :

- **Journée de formation** pour les adhérents associatifs en Santé Environnement, focus sur la qualité de l'air, avec l'appui de France Nature Environnement à Caen et la participation de l'ARS, la SFE et d'Aircom.

Interventions en réunions

Au-delà des interventions ponctuelles en réaction dans des cadres divers, le CREPAN est intervenu de façon construite dans le cadre :

- du Festival du film d'environnement, lycée agricole de Sées, intervention de Annick Noël et Jean Lemoine,
- du Colloque éco-consommation, intervention d'Annick Noël au sein d'une réunion animée par France Nature Environnement au Conseil Economique Social et Environnemental à Paris,
- des AG des associations apicoles adhérentes : « Abeille Normande du Calvados » et « Confédération Apicole du Calvados », Conférences sur le thème « Abeilles et pesticides », présentation Claudine Joly,
- des 10 ans du master EcoCaen à l'Université de Caen : présentation sur le thème « Pesticides et politique agricole française », présentation Claudine Joly.

Publication des Ephémères:

Bulletin mensuel de six pages à destination des adhérents du CREPAN et des acteurs locaux (diffusion directe par mail à plus de 1 500 personnes en 2014), informations et points de vue sur l'actualité de l'environnement. Le numéro 200 a été atteint et dépassé en 2014.

Le site : http://crepan.free.fr présente l'association et ses activités ainsi que des éléments d'actualité de l'environnement en particulier à partir des informations transmises par notre fédération France Nature Environnement.

La Page Facebook CREPAN sur l'actualité environnementale.

5.2. Actions thématiques développées par les permanents

Avec l'appui des permanents du CREPAN et de nos partenaires financiers, l'association agit sur le terrain sur trois thématiques principales :

- La réduction d'usage des pesticides par les particuliers et les collectivités,
- La préservation d'une grande zone humide remarquable du Calvados : **les marais de la Dives**,
- L'éco-consommation : réduction du gaspillage alimentaire, réduction des déchets, économie circulaire.

5.2.1. Sensibilisation vers le zéro phyto en zone non agricole (particuliers et collectivités)

Grâce au soutien financier de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et de la Ville de Caen, nous avons pu créer et mettre en place des animations « Jardins au naturel » en direction des jardiniers amateurs pour la deuxième année consécutive. Nous avons également été présents dans la création d'un réseau d'éco jardiniers sur l'agglomération Caennaise. Un de nos salariés est d'ailleurs co-animateur de ce réseau. Un accompagnement de sept communes vers la labellisation du niveau 2 de la charte d'entretien des espaces publics a été réalisé et un premier site de végétalisation en pieds de murs de particuliers a été initié dans le cadre du plan zéro phyto de la Ville de Caen. Nous avons créé autour de nous un réseau de personnes, de différentes collectivités, communes, associations jusqu'au jardinier

particulier nous permettant de devenir un acteur important de la réduction de l'usage des pesticides en Zones Non Agricoles (ZNA).

Sensibilisation / animation / formation en direction des jardiniers amateurs *(soutien financier AESN)*

En s'appuyant sur les supports créés en 2013 et après en avoir créé de nouveaux, nous avons mis en place, en 2014, 51 animations et conférences qui ont regroupé 1 019 personnes (moyenne de 20 personnes) sur différents thèmes : le sol, le climat, les associations végétales, la rotation de culture, le compost, le cycle de l'eau, les purins, les aromatiques au jardin, les insectes auxiliaires, la préparation de son jardin pour l'hiver, les effets des pesticides sur la santé et l'environnement, les méthodes alternatives aux pesticides, l'autoproduction de végétaux, le troc de graines et de plantes. Nous les avons réalisées dans plusieurs jardins partagés / de réinsertion / familiaux / parcs municipaux / événements au sein de l'agglomération Caennaise. Nous nous sommes également déplacés régionalement en participant par exemple à la « Faites des légumes » de Ségrie Fontaine ou encore à la « Fête de l'arbre » de Cerisy Belle Etoile. Les jardiniers particuliers étant peu sensibilisés et conseillés en général, notre action a été très bien reçue et les multiples sollicitations que nous recevons nous donnent de belles perspectives pour la suite.

▲ *Animation « Connaître son sol pour mieux intervenir », Mairie de Bayeux*

▲ *Troc de graines à Bavent*

Réseau des écojardiniers sur l'agglomération caennaise : les « Echos jardiniers » *(soutien financier AESN)*

Afin de poursuivre et d'amplifier notre action en direction des jardiniers particuliers, le CREPAN a participé aux réunions de création d'un réseau et le co-animera en partenariat avec le CPIE Vallée de l'Orne. D'autres associations et collectivités sont impliquées dans la constitution et l'orientation du réseau en participant notamment à des groupes de travail et au comité de pilotage. La collaboration est de mise et les partenariats créés renforcent la cohésion associative mais également la qualité et la diversité des services proposés. Ce réseau est ouvert à tous les jardiniers particuliers de l'agglomération caennaise sensibles au jardinage au naturel. Ses principaux objectifs sont de favoriser l'accès à l'information en la centralisant, créer du lien entre les jardiniers, proposer des animations / événements / conférences en lien avec les attentes et réduire l'usage des produits phytosanitaires.

▲ *Logo et nom du réseau des éco-jardiniers sur l'agglomération caennaise*

Mise en place d'un jardin pédagogique et animations sur le thème de l'environnement à l'école Sacré Cœur de Tilly sur Seulles

Après avoir été contactés et avoir rencontré l'équipe de cette école primaire, nous avons réalisé un petit jardin à vocation pédagogique en accord avec leur budget. Les élèves ont suivi, pas à pas, la mise en place du jardin et ont participé en semant de la prairie fleurie. Nous avons accompagné cette création avec plusieurs animations en direction des CP jusqu'aux CM2. Nous y avons abordé les thèmes suivants : cycle de l'eau (création d'un jardin d'intérieur dans un bocal), la faune auxiliaire et les abris pour les favoriser.

Accompagnement des communes vers le niveau 2 de la charte d'entretien des espaces publics *(soutien financier AESN)*

Grâce au soutien financier de l'AESN et à des partenariats développés avec la FREDON et RES'eau, nous avons accompagné sept communes réparties dans les trois départements Bas Normand vers le niveau de labellisation 2 de la Charte d'entretien des espaces publics. Ce niveau est atteint lorsque les zones à risque élevé de transfert / contamination ne sont plus traitées chimiquement. Notre rôle est, après réalisation d'un plan de désherbage par la FREDON ou un bureau d'étude, de trouver des solutions adaptées au contexte et moyen humain de la commune. En 2014, une de ces communes est passée au niveau 2.

Plantation en pieds de murs de particuliers *(soutien financier Ville de Caen)*

Après rédaction d'un rapport bibliographique sur les méthodes de végétalisation des surfaces minéralisées réalisé en 2013, la Ville de Caen s'est montrée intéressée pour mettre en place un projet de plantation en pieds de murs dans le cadre de leur plan zéro phyto, projet visant à familiariser les habitants à la présence de végétation sur les trottoirs. Notre rôle dans ce projet est d'accompagner la mise en place d'un fleurissement en pieds de murs en s'appuyant sur la participation des citoyens caennais :

- Aide à la conception des documents techniques et de communication,
- Analyses et conseils techniques sur les mises en œuvre,
- Suivi de l'opération (*listing, mise à jour, etc.*),
- Animation de l'opération.

Plusieurs sites potentiels ont été identifiés sur la ville et l'un d'entre eux (premières demandes) a bénéficié des travaux de découpes et d'apport de terre végétale. En attendant le printemps et donc les plantations, nous travaillons avec les habitants volontaires de ce site dans le choix des espèces végétales à installer.

5.2.2. Animation territoriale Marais de la Dives 2014 : « Zones humides et agriculture »

Lancement du projet de territoire

Au-delà de l'ambition de récolter des informations pour réaliser un projet agroenvironnemental et climatique, l'objectif était également de lancer un projet de territoire sur le site afin de mobiliser les agriculteurs et les élus afin de les rendre acteurs de la démarche. Ainsi, le 30.01.14, une réunion a été organisée afin de lancer officiellement le diagnostic. Les élus, quant à eux, ont relayé l'information sur le territoire et ont invité les éleveurs à nous accueillir pour répondre au questionnaire par le biais d'une lettre émise par la commune.

Diagnostic agricole sur les marais de la Dives

Etude réalisée avec un service civique : Emeline HALAIS

Un diagnostic de territoire a été réalisé par le CREPAN en collaboration avec la Chambre d'Agriculture du Calvados et l'Agence de l'Eau Seine Normandie à travers une enquête agricole auprès d'un tiers des agriculteurs répartis sur 24 communes. Plusieurs réunions publiques ont été organisées et ont permis un échange direct avec les exploitants des marais de la Dives. Il en résulte que l'élevage bovin constitue bien l'activité agricole principale des marais de la Dives avec environ 60 % de la surface en prairies permanentes et que le maintien des itinéraires techniques employés est vital pour la conservation de cette vaste zone humide. L'élevage est, en effet, très extensif sur le site avec environ 1/3 des éleveurs en agriculture biologique et 1/3 en raisonné (fig. 1).

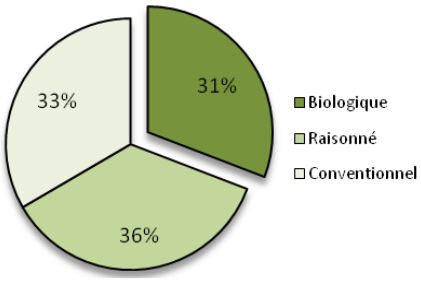

◀ **Figure 1** : Pratiques agricoles sur les marais de la Dives, *(enquête de terrain, 2014)*

Sensibilisation des usagers au métier d'éleveur dans le marais

Les rencontres réalisées dans le cadre du diagnostic ont été l'occasion d'échanger avec les agriculteurs sur la relation qu'ils entretiennent avec les marais. De plus, la journée mondiale des zones humides avait pour thème cette année : « zones humides et agriculture ». Ainsi, dans le cadre de la journée des marais organisée le 09.05.14 par l'AMD, une rencontre entre les éleveurs locaux, des habitants des marais et des élus a eu lieu sous forme d'échanges informels co-animés par le CREPAN et l'AMD. L'idée était de créer des liens entre les différentes parties et de renforcer la dynamique du projet de territoire.

Projet Agro-Environnemental et Climatique

Suite au diagnostic agricole, les connaissances accumulées sur le territoire ont permis de déposer un Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) afin de maintenir les activités extensives et d'améliorer les profils agricoles plus intensifs. La clé d'entrée principalement retenue dans la mise en place de ce projet est l'enjeu de la préservation de la qualité de l'eau. Cependant, l'intégration de cette problématique sous-tend sans discernement la prise en compte des enjeux de la préservation de la biodiversité et du maintien des systèmes herbagers. L'animation sur le site se déroulera sur plusieurs années, en partenariat avec les collectivités territoriales et la Chambre d'Agriculture du Calvados.

Pour cette 1ère année d'animation, le territoire sélectionné a été choisi en priorité car c'est le plus sujet au processus de céréalisation évoqué précédemment. De plus, la volonté était de faire de cette proposition un projet de territoire porté par les élus et par les premiers concernés : les exploitants eux-mêmes. Ainsi, la délimitation proposée ici est le résultat de la prise en compte :

- des problématiques soulevées dans la stratégie du PAEC,
- des communautés de communes ayant souhaité s'associer à ce nouveau projet,
- des agriculteurs s'intéressant à la démarche,
- des capacités d'animation du CREPAN.

Le territoire (fig.2) couvre ainsi 7 761 ha (soit 77,6 km²) dont 2 100 ha de zones humides, se situant sur les communautés de communes « Entre Bois et Marais » et de la communauté de communes « Campagne et Baie de l'Orne ». Les communes comprises dans ce périmètre sont : Merville-Franceville-Plage, Gonneville-en-Auge, Pétiville, Bavent, Troarn, Saint-Samson, Saint-Pierre-du-Joncquet, Janville, Saint-Pair, Banneville-la-campagne, Emiéville.

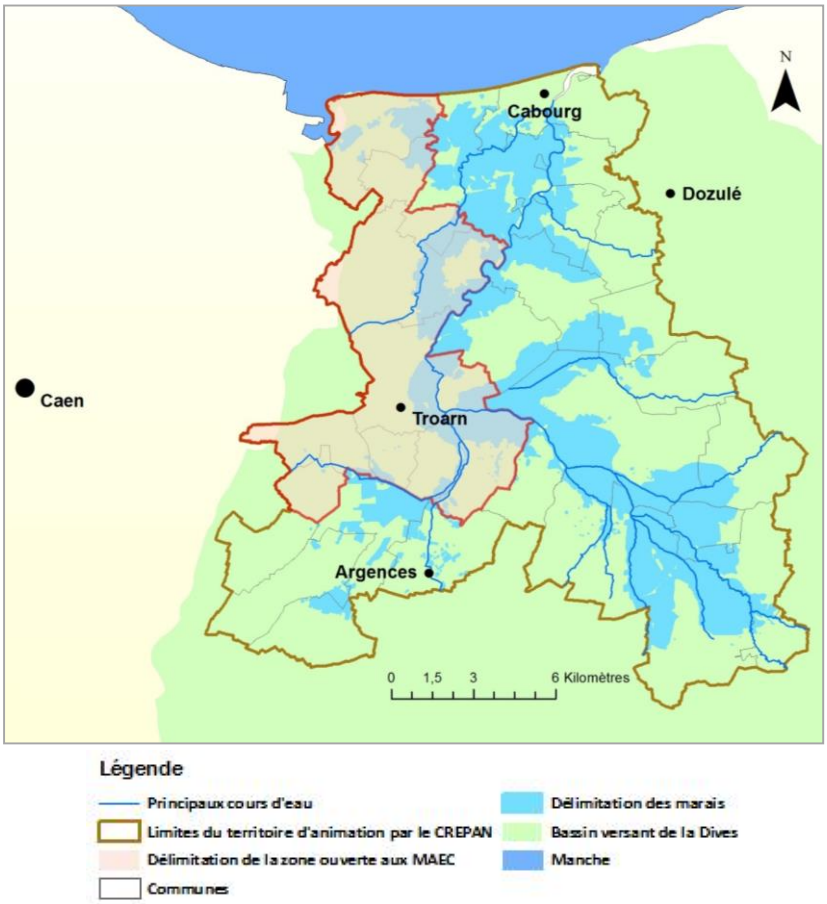

Figure 2 : Localisation des marais de la Dives et du territoire retenu pour l'animation des MAEC pour la compagne 2015

Les mesures proposées dans le cadre du PAEC donnant lieu à soutien financier européen sont les suivantes :

Code mesure	Intitulé	Principaux éléments de cahier des charges
BN_MDD_LIN	Bande refuges	Bande-refuges (fauche après le 25/8), 6 m de large
BN_MDD_ZH1	Maintien des prairies en herbe	Chargement maximal de 1,3 UGB/ha/an sur la saison (15 avril – 15 novembre) Remise en état des prairies après inondation
BN_MDD_ZH2	Maintien des prairies en herbe sans fertilisation	Chargement maximal de 1,3 UGB/ha/an sur la saison (15 avril – 15 novembre) Remise en état des prairies après inondation Zéro fertilisation
BN_MDD_ZH3	Fauche tardive	Fauche après le 25 juin Remise en état des prairies après inondation
BN_MDD_ZH4	Fauche très tardive sans fertilisation	Fauche après le 25 juillet Zéro fertilisation
BN_MDD_CUL	Reconversion en prairie	Création et entretien d'un couvert herbacé Chargement maximal de 1,3 UGB/ha/an sur la saison (15 avril – 15 novembre), Zéro fertilisation Remise en état des prairies après inondation

Lutte contre la Renouée du Japon

Dans le cadre de son animation sur le territoire des marais de la Dives, le CREPAN, grâce aux prospections de l'AMD (Amis de Marais de la Dives), a travaillé à l'éradication d'une station de renouées du Japon d'environ 150 m² située en bords de Dives (Rive droite). Cette station était en continuelle expansion, en remontant de la partie aval à la partie amont. De plus, étant à proximité d'une exploitation agricole, le massif empiétait sur une zone très fréquentée par les engins agricoles et de nombreux fragments avaient été retrouvés dispersés. Cette station présentait donc un fort potentiel de propagation, aussi bien par voie terrestre qu'aquatique.

Avec le soutien financier du Conseil Régional et Technique de France MERCIER du CEN, l'association de réinsertion BAC Environnement a été sollicitée pour lutter contre cette station. L'ensemble des travaux a ensuite été suivi par l'animateur du CREPAN. Actuellement, elle a été complètement coupée et des travaux de génie écologique sont prévus courant 2015 pour essayer de contenir définitivement son expansion.

Début de l'opération

Fin de l'opération

Politique de suppression et de limitation des peupleraies

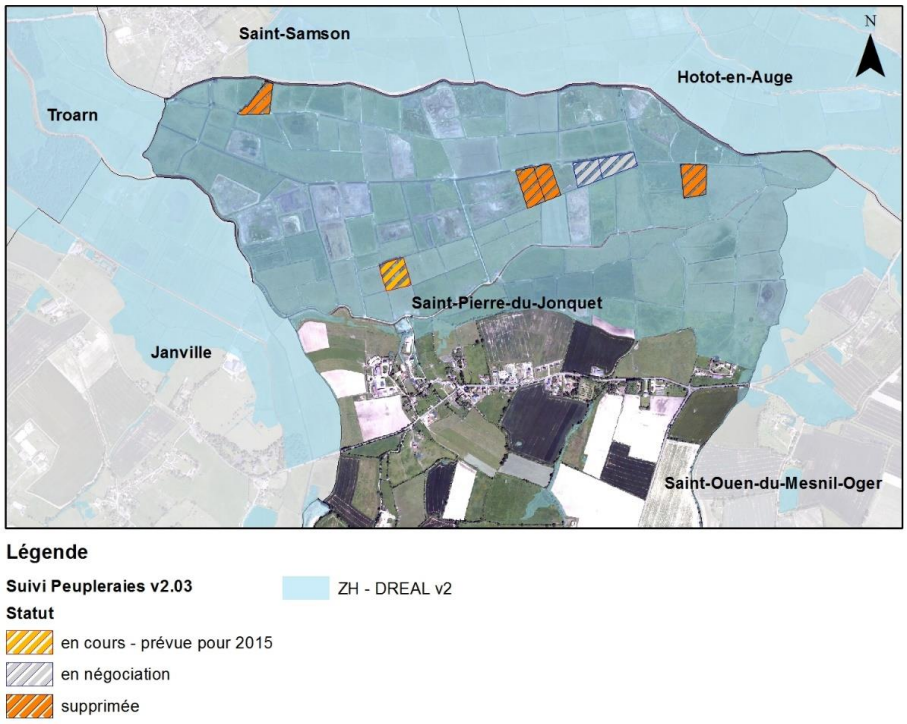

▲ ***Carte de la zone de marais sur Saint Pierre du Joncquet*** *(Source : BD-ORTHO 2009)*

Au-delà de la suppression des peupleraies, une réflexion est toujours en court sur la possibilité de définitivement empêcher leurs plantations sur le site au même titre que sur la commune de Janville. Le choix retenu est de définir une OAP (Orientation d'Aménagement Programmée) spécifique qui par une série de restrictions non directement liées aux peupleraies, empêcherait leurs plantations. Pour cela, un projet va être présenté au conseil communal de Saint Pierre du Joncquet courant janvier afin de valider une modification de PLU. Cette action serait à ce jour la plus importante réalisée puisqu'après avoir activement communiqué auprès des propriétaires, une réglementation forte serait mise en place. De plus, de nombreuses autres communes seraient prêtes à emboîter le pas si ces solutions s'avèrent être réellement pérennes. Cette année, une nouvelle commune a rejoint le dispositif : Saint Samson. Une première peupleraie est actuellement en négociation. Cette dernière est particulièrement intéressante car elle a toujours été entretenue par le biais d'un pâturage bovin. Le suivi de la résilience du milieu serait donc intéressant à réaliser car ce type de gestion est assez rare sur le marais.

Accompagnement de l'ASA de la Dives

Les réflexions initiées cette année ont traité de la problématique des espèces invasives et du maintien des ripisylves ainsi que des arbres têtards.

Lutte contre les espèces invasives

Le technicien de l'ASA a été convié à assister aux chantiers de suppression du foyer de Renouée du Japon au niveau du pont du Ham. Ainsi, il a été sensibilisé et formé à la reconnaissance de l'espèce ainsi qu'aux techniques à suivre pour éviter sa propagation. L'objectif est de lui donner les compétences nécessaires pour localiser les sites et intervenir si possible. Dans les cas les plus inquiétants, un retour nous sera fait et une opération telle que celle menée sur le pont du Ham pourra être mise en œuvre. Au-delà de la Renouée du Japon, l'accent est progressivement porté sur d'autres espèces telles que la Jussie par exemple.

Maintien des ripisylves et des arbres têtards

L'ASA de la Dives dispose d'une pelle mécanique qui lui permet d'intervenir directement pour assurer l'entretien des fossés et canaux. Bien souvent, par facilité ou sur demande des propriétaires, les ligneux sont « nettoyés » lors des opérations de curage. Dans les faits, ce sont d'importants linéaires qui sont lentement détruits et ce processus doit être stoppé au regard du rôle important que joue la ripisylve dans le maintien des berges et comme support à la biodiversité. Certaines espèces emblématiques comme le hibou des marais logent dans les arbres têtards possédant des cavités et la suppression progressive de cet habitat aboutit à l'effondrement des populations dans certains secteurs des marais.

Accompagnement des collectivités

Depuis l'étude sur la Trame Verte et Bleue, le CREPAN s'est placé comme un interlocuteur privilégié auprès des communes sur le secteur. Ainsi, différents partenariats ont été créés visant à protéger et à reconnaître davantage les zones humides dans les documents d'urbanisme. De plus, dès qu'une commune est en phase de modification ou de révision de son document d'urbanisme, le CREPAN

intervient en tant que personne publique associée pour valoriser les travaux menés sur les marais. Une veille foncière est également assurée et des parcelles revêtant un intérêt particulier d'un point vue floristique et faunistique sont identifiées et une politique de rachat par les communes ou communautés de communes est proposée. Le CEN est associé à la démarche lorsque les parcelles renferment une biodiversité exceptionnelle ou qu'elles demandent des travaux de génie écologique spécifiques pour être valorisées. Enfin, cette année a été l'occasion de lancer plusieurs projets de création de sentiers pédagogiques visant à valoriser les marais de la Dives en tant que vaste zone humide. Les parcelles ainsi acquises pourront rejoindre ce programme et assurer une continuité dans l'investissement des communautés de communes.

5.2.3. Eco-consommation et Déchets : ACTIONS 2014

Le CREPAN a poursuivi ses actions visant à réduire la production de déchets en Basse-Normandie. Ces actions se tournent de plus en plus vers l'amont de la production des déchets, c'est à dire la consommation.

Le CREPAN a maintenu ses deux grands dossiers sur le sujet soit, la lutte contre le gaspillage alimentaire et la diffusion d'information sur les couches lavables. Un dossier est apparu, le concept de l'économie circulaire, réelle opportunité de promouvoir le plaidoyer de notre association.

Action portant sur le gaspillage alimentaire

Sensibiliser le grand Public

Le CREPAN a réalisé un gobelet doseur « la bonne dose », ainsi qu'un quizz sur le gaspillage alimentaire afin de disposer d'outils de sensibilisation des consommateurs, et donc de support pour animer des événements dédiés au grand public.

Ce gobelet a été réalisé grâce au soutien de la DREAL, de l'ADEME et de la DRAAF, ainsi qu'avec le soutien de notre fédération nationale France Nature Environnement.

Il a été utilisé dans différents événements grands publics où le CREPAN a animé des stands et échangé avec les consommateurs afin de les sensibiliser et les amener à réduire leur gaspillage alimentaire :

- participation au film-débat « super trash » organisé par le Lux (14 janvier),
- stand lors de la semaine du Développement Durable (5 avril),
- stand Normandie Équitable lors des jeux équestres mondiaux (2 sept),
- intervention lors de la journée « n'en jetez plus l'assiette est pleine » organisée par le Jardin des Marettes (27 septembre),
- intervention lors d'une soirée-débat organisée par Assise Orne sur les déchets organiques (4 décembre).

Mobilisation régionale pour réduire le gaspillage alimentaire en restauration collective

Fort de son expérience sur le gaspillage alimentaire en restauration collective, le CREPAN a poursuivi son action sur ce secteur afin de généraliser les actions menées dans les restaurants collectifs.

Dans ce cadre le Crepan a :

- poursuivi ses accompagnements dans les établissements scolaires : fin du projet SYVEDAC 2012-2014 ; lancement de l'accompagnement avec le CG 61 du collège de Domfront et avec la Communauté Urbaine d'Alençon le Lycée de Mézen,

- réalisé avec l'ADEME un guide méthodologique « Réduire le gaspillage alimentaire en restauration collective »,

- animé le groupe régional de réduction du GA en restauration collective (2 réunions) du REGAL (Réseau d'Evitement du Gaspillage Alimentaire de Basse-Normandie) afin d'estimer le gaspillage en restauration collective de la région et en permettant aux acteurs territoriaux d'échanger sur les pratiques. L'objectif global étant la mobilisation de l'ensemble des restaurants collectifs pour réduire de moitié le GA,

- dispensé deux formations l'une auprès des élus et agents de collectivités locales (22 septembre), et l'autre devant des associations du Graine pour la construction d'un kit pédagogique (30 octobre),

- réalisé des présentations pour des professionnels :

    - lors de la journée « Fête bien manger en Normandie 2013-2014 » de l'Irqua en couple avec CG 14 (interventions au Havre le 29 janvier),

    - intervention au CRALIM (Comité Régional de l'Alimentation) de la Draaf (27 mai),

    - au Réseau A3P de l'ADEME devant les animateurs prévention des déchets de Normandie (25 septembre),

    - à la journée gaspillage alimentaire organisée par le syndicat de traitement des déchets de Côte d'Armor KERVAL (5 novembre),

    - au 30ème anniversaire de Biomasse Normandie (22 novembre).

De plus, nous sommes intervenus :

- à de nombreuses reprises ponctuellement dans des établissements scolaires : Lycées : Doucet le 14 octobre, Sées le 25 novembre, Laplace et St Lô Terre le 27 novembre, Collège d'Argences le 14 octobre,

- avec la Région, auprès des chefs des Lycées à trois reprises (22 janvier, 21 et 28 mars),

- avons participé à la co-construction du kit pédagogique de réduction du gaspillage alimentaire coordonnée par le Graine,

- et avons participé à la « Fête bien manger en Normandie 2014-2015 » en analysant pour l'IRQUA les dossiers présentant les « astuces anti-gaspi » proposées par les chefs cuisiniers de restaurants collectifs.

Ainsi, après avoir observé, analysé le gaspillage alimentaire et les moyens de le réduire, le CREPAN a mené l'ensemble de ces actions afin de diffuser, faire connaître et transmettre l'ensemble de ces informations à un maximum d'acteurs, de relais.

Le retour de l'ensemble de ces actions, grâce à l'implication de nombreux acteurs, permet déjà de constater de bons résultats. Le premier étant la forte mobilisation des établissements scolaires.

Le 16 octobre 2014, nous comptabilisions 88 sites mobilisés dans des actions de réduction du gaspillage alimentaire et des dynamiques territoriales dans les trois départements de la Région.

Lancement du projet : réduire le gaspillage alimentaire de la fourche à la fourchette

Le CREPAN a proposé à la DREAL, l'ADEME, la DRAAF et la Région de mener un projet pilote de territoire « réduire le gaspillage alimentaire de la fourche à la fourchette », avec pour ambition d'agir sur le gaspillage en comptant sur la mobilisation complémentaire de l'ensemble des acteurs de la chaîne alimentaire d'un territoire.

C'est la Communauté Urbaine d'Alençon qui a été choisie considérant sa mobilisation depuis plusieurs années sur la prévention des déchets et également sur le développement des circuits courts.

2014 est l'année de lancement de ce projet. Ainsi de nombreuses rencontres ont été initiées avec la CUA pour convaincre différents acteurs de s'impliquer dans le dossier. Ainsi des restaurants collectifs et des commerçants ont été auditionnés et des plans d'interventions ont été construits avec eux.

2015 sera l'année d'aboutissement de ce premier projet pilote.

Actions d'information autour des alternatives aux couches jetables

Rapide rappel : pourquoi intervenir sur le sujet des couches enfants ? parce qu'elles représentent entre 2 et 4 % des ordures ménagères puisqu'un enfant consomme environ 5 000 couches qu'il faut produire, souvent loin d'ici et donc transporter et qui généreront 1 tonne de déchets qu'il faudra, ensuite, enfouir en décharge *(où elles resteront longtemps, très longtemps)* ou bien incinérer. Lourd héritage que nous laissons là à ces mêmes enfants ! Pourtant des alternatives existent et elles ont fait leurs preuves auprès de leurs utilisateurs.

Pour aller dans ce sens, le CREPAN a choisi de diffuser de l'information auprès des familles et des professionnels de santé, et de proposer, grâce à ses partenaires, des systèmes de prêt gratuit de couches lavables. Avec le soutien du **SEROC** (Syndicat Déchets de l'Ouest Calvados), du **Conseil Général du Calvados** et d'une subvention de la **réserve parlementaire de Madame Isabelle ATTARD,** Députée du Bessin et de la Côte de Nacre, nous avons organisé plus de 10 formations destinées aux parents et professionnels de santé (médecins et puéricultrices de PMI, assistantes maternelles), et déjà pu toucher plus de 43 familles dans le Bessin (et plus d'une quinzaine d'assistantes maternelles), et 35 autres familles dans le reste du Calvados.

Le CREPAN et le SEROC interviennent ensemble dans l'ouest Calvados pour proposer des prêts de couches lavables, afin que les familles le souhaitant puissent se faire leur propre avis sur le système et, si celui-ci leur convient, de s'équiper en couches lavables évitant ainsi d'importantes quantités destinées à la décharge.

Émergence du dossier économie circulaire

Le CREPAN a mené ses premières actions sur l'économie circulaire en 2014. La première étape étant de se former et de s'impliquer sur cette thématique. Pour cela, le CREPAN s'est porté volontaire auprès de sa fédération nationale, France Nature Environnement pour suivre sur son territoire ce sujet.

Le CREPAN a participé à la première réunion du groupe « Economie Circulaire » de FNE le 3 juillet, afin de partager le concept d'EC, les enjeux et le rôle des associations de protection de l'environnement sur cette thématique.

Le 12 décembre le CREPAN a participé toute la journée à une rencontre organisée par FNE sur l'allongement de la durée de vie des produits, toujours afin d'appréhender et pouvoir construire des actions autour du rôle des associations dans les territoires.

Enfin, le CREPAN a participé à la feuille de route Régionale d'Économie Circulaire construite par l'ADEME, la DREAL et la CCI dans le cadre d'un groupe de travail « consommation » le 28 novembre.

6. Réalisation d'études

6.1. Ormes

En 2014, toujours en partenariat avec l'IRSTEA, poursuite du suivi des **300** ormes des cinq sites expérimentaux mis en place en 2007 dans la Manche et le Calvados.

Dans le même temps, poursuite de l'action de distribution et de plantation de jeunes plants d'ormes issus d'ormes sains observés dans la région (collecte de samares, plantation en pépinière avec la Ville de Caen, distribution aux personnes intéressées après 1 an ou 2 de pépinière). Une animation dans une école de la Manche a également été réalisée autour de l'orme

6.2. Suivi de populations de Pies Grièches Ecorcheur avec l'association des Amis des Marais de la Dives en vue de l'action climat de FNE en 2015

Depuis plusieurs années, des observations sont menées sur les populations de Pie Grièche Ecorcheur par les Amis des marais de la Dives et le CREPAN. Les données récoltées démontrent clairement que cette espèce s'installe de plus en plus dans les marais de la Dives pourtant bien trop septentrionaux pour elle. La piste du changement climatique ayant été évoquée, un réseau de bénévole est mobilisé sur le site pour faire remonter un maximum de donnée afin de vérifier cette hypothèse.

6.3. Participation aux relevés pour le suivi national des ENI (Effets non intentionnels des pesticides) en zones agricoles

Nous avons suivi sept parcelles différentes en 2014, soit 49 relevés. Ces relevés concernent la flore, les coléoptères, les vers de terre et les oiseaux. Toutes les informations concernant les parcelles prospectées (date de labour, fertilisation, utilisation de pesticides et dans quelles proportions,...) sont recueillies afin de permettre l'évaluation des effets des pesticides sur la faune et la flore. L'ensemble des données récoltées est ensuite transmis à la Chambre Régionale d'Agriculture qui centralise les données de Normandie (Haute et Basse), puis transmet l'ensemble au Muséum National d'Histoire Naturelle.

▲ *Photo d'un relevé « vers de terre »*

▲ *Protocole vers de terre*

▲ *Photo d'un relevé « coléoptères »*

6.4. Suivis faune-flore sur les abords routiers gérés par le CG14

Bilan faune	**Berme** *(gestion extensive)*	**Bande de sécurité** *(2/3 broyages par an)*	**Rapport Berme / Bande de sécurité**
Nombre moyen de groupes par transect	9,8	5	**2,1**
Nombre moyen d'espèces par transect	28,6	8	**3,8**
Nombre moyen d'individus par transect	632,8	62,5	**11,9**

La gestion des abords routiers est un élément important dans la sauvegarde de la biodiversité. En effet, bien que ces milieux soient peu connus, ils sont de vrais réservoirs de biodiversité tant au niveau floristique que faunistique. Après des expérimentations de pratiques de gestion menées en 2012 et un rapport d'étude rendu au CG 14, ce dernier a modifié certaines de ses pratiques afin de les rendre compatibles avec la préservation de la biodiversité.

Afin d'évaluer les effets de ces changements, le CREPAN a réalisé des suivis faune et flore en 2013 sur quatre abords routiers du Calvados. Cette année, nous avons renouvelé nos suivis sur les mêmes sites que l'année précédente. Le principe de ces suivis est de réaliser des relevés sur deux zones différentes du même abord routier avec une gestion différente (plus ou moins intensive), afin d'y comparer la richesse en biodiversité. Les résultats de 2014 confirment sans ambiguïté ceux de 2013, à savoir que la faune et la flore se trouvent en plus grande quantité et sont plus diversifiées au sein de la berme (fauchage tardif). Vous trouverez ci-dessous deux tableaux récapitulatifs des résultats de nos relevés.

Bilan flore	**Berme** *(gestion extensive)*	**Bande de sécurité** *(2/3 broyages par an)*	**Rapport Berme / Bande de sécurité**
% de recouvrement du sol moyen	96	82	**1,2**
Hauteur moyenne	39	18,5	**2,4**
Nombre moyen d'espèces différentes relevées par groupe de quadrats (10 m²)	31	17	**1,9**
Nombre moyen d'espèces par quadrat (1 m2)	11,4	6,7	**2**
Nombre moyen de tiges par quadrat portant des fleurs, graines, fruits, épis	66,3	18,2	**4,5**
Rapport dicotylédones / monocotylédones	2	0,2	**11,4**

7. Actions juridiques

Quand la concertation n'a pas pu avoir lieu ou n'a pas abouti et que les sujets paraissent importants à l'association, le CREPAN peut intervenir juridiquement. Cela a été le cas trois fois en 2014 :

- requête en recours contre l'Arrêté Préfectoral nitrates pris par le préfet de Basse Normandie pour insuffisance d'ambition des actions proposées régionalement pour réduire le taux de nitrates dans les eaux (dans le prolongement de la condamnation de la France par l'Union Européenne sur ce sujet) (en cours),
- deux recours en interventions en appui à des recours de l'association Fermanville Environnement, association de la Manche adhérente du CREPAN, contre la modification du zonage du PLU de Fermanville (rejetés).

Bien que n'intervenant pas directement, le CREPAN soutient les actions juridiques portées par le GRAPE et France Nature Environnement contre Guy Dauphin Environnement en particulier à propos du centre d'enfouissement de Nonant le Pin.

8. Relations avec France Nature Environnement et le Bureau Européen de l'Environnement

Le CREPAN est en relation étroite et permanente avec la fédération nationale FNE.

En 2014, le CREPAN est toujours fortement impliqué dans les réseaux.

- Agriculture : Claudine Joly, membre du directoire, représentante nationale FNE sur les thématiques pesticides et abeilles : plan Ecophyto, Comité Stratégique Apicole, Comités d'Orientation Thématiques de l'ANSES en santé animale et santé des végétaux, comité de pilotage de l'Appel à Projets de Recherche pesticides du MEDDE, …

- Éducation à l'Environnement (Annick Noël),

- Déchets et mission éco-consommation (Nathalie Villermet).

Le CREPAN a de plus systématiquement participé aux réunions destinées aux associations membres : AG, journées des présidents, séminaires thématiques, journées de formation : climat, nitrates, énergie, …

Le CREPAN est membre direct du Bureau Européen de l'Environnement.

Et en 2015 la veille continue !

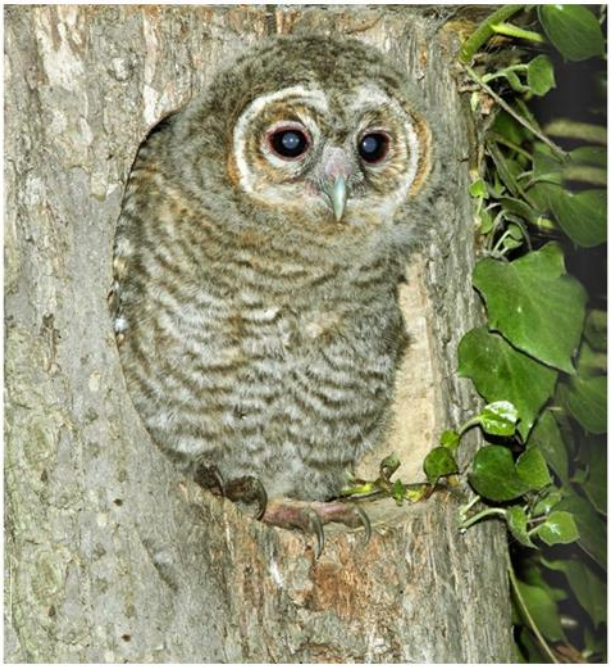

CREPAN: 154 rue d'Authie, 14000 Caen; 02.31.38.25.60; crepan@gmail.com